

4ème / 3ème

de l'Enseignement Agricole

Trouver sa voie pour réussir

Apprendre autrement : du concret à l'abstrait

L'enseignement agricole accueille des élèves attirés par les enseignements plus concrets.

La mise en place de méthodes pédagogiques axées sur le projet technologique :

- Motive l'élève et le met en situation de réussite, y compris dans les disciplines générales,
- Développe les capacités nécessaires à la poursuite d'études,
- Permet à l'élève de découvrir des situations professionnelles variées et concrètes pour l'aider à construire son projet d'orientation.

Les horaires d'enseignement se répartissent en 3 domaines

D1 Enseignement Général

M1 Français	3 h
M2 Anglais	2 h
M3 Histoire / Géographie - Education civique	2 h
M4 Mathématiques	3 h

D2 Vie sociale et culturelle

M5 Education Physique et Sportive	3 h
M6 Education à la santé et à la sexualité	1 h
M7 Education du consommateur	1 h
M8 Education socio-culturelle	2 h

D3 Technologie, sciences et découverte de la vie professionnelle

M9 Informatique	1 h
M10 Biologie - Ecologie	1,5 h
M11 Physique - Chimie	1,5 h
M12 Découverte de la vie professionnelle	9 h

Horaires hebdomadaires moyens donnés à titre indicatif

Les 9 heures du module "découverte de la vie professionnelle" sont réparties sur 3 thèmes :

Thème de l'animal (3 h/semaine) : A partir de supports pratiques (poissons, petits animaux de compagnie), un enseignement concret permettra d'aborder les principes de la reproduction, de l'alimentation, de la prophylaxie, de l'habitat, tout en développant des minis-projets.

Thème de la plante (3 h/semaine) : Axé sur la production horticole, ce domaine développe des connaissances en agronomie, biologie végétale et conduite de production. La mise en culture de jacinthes, géraniums, fraisiers, endives, la reconstitution d'un potager... permet de valoriser les savoir-faire pratiques. Les élèves sont sensibilisés aux techniques de vente en jardinerie et à l'art floral.

Thème de l'aménagement de l'espace (3 h/semaine) :

L'espace paysager du lycée est un terrain privilégié d'enseignement pour les élèves de ces classes. A travers des travaux d'entretien (bêchage, taille, arrosage, ...) et de création (fleurissement, plantation, borduration, ...) ce sont aussi de nombreuses applications mathématiques (géométrie, travail sur les échelles, densité) qui sont réalisées. Les élèves sont sensibilisés au développement durable et au respect de l'environnement.

Durant ces deux années, l'enseignement des 3 domaines est obligatoire. Il doit permettre aux élèves de préparer leur orientation future.



Un accompagnement scolaire et éducatif soutenu



- Une heure de vie de classe par semaine,
- Travail en petits groupes,
- Une heure par semaine consacrée à la méthodologie et à la recherche documentaire pour apprendre à s'organiser;
- Devoir surveillé hebdomadaire pour favoriser l'apprentissage régulier des leçons,
- Visites et interventions dans les domaines professionnels et éducatifs,
- Accompagnement individuel à la définition du projet professionnel de l'élève,
- Tutorat par l'équipe éducative pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}.

Les spécificités du lycée

Un environnement optimal de réussite scolaire :

- Un cadre propice : sérénité, calme, équilibre, espace de vie,
- Des travaux pratiques sur les ateliers pédagogiques du lycée : jardins à thèmes, atelier aquacole, animalerie, serre horticole et jardinerie.
- Un stage d'une semaine sur l'exploitation du lycée pour les 4^{ème} et un stage en entreprise d'une durée de 2 semaines pour les 3^{ème}, permettent de construire le projet professionnel de l'élève.

Diplôme

Les élèves de 3^{ème} sont présentés au DNB (Diplôme National du Brevet) qui s'obtient pour 50 % en contrôle continu et pour 50 % en examen final (français, mathématiques, histoire-géographie).

Orientation

- Entrée en seconde professionnelle (pour préparer le bac professionnel),
- Autres formations ou apprentissage (CAPA, CAP, BPA, ...).



Inscription

- Pour suivre cette formation, il faut avoir suivi une classe de 5^{ème} de collège (ou doublement de la classe de 4^{ème}).
- L'inscription se fait après entretien de la famille et du jeune avec le Chef d'Etablissement.
- Régimes possibles : Internat (fille - garçon), demi-pension, externat.
- Transports scolaires quotidiens pris en charge par le Conseil Général pour les demi-pensionnaires.

